



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT**

Envoyé en préfecture le 31/07/2024

Reçu en préfecture le 31/07/2024

Publié le 31/07/2024

ID : 081-200034056-20240730-D2024_92-DE



Séance du 30 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente juillet à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM AYRAL - GALZIN - VIALA D. - VERNHES - MME AJCHENBAUM - ARMENGAUD - KAZIMIERCZAK - VALERO - MMES BONNASSIEUX - FADDI - FRASSIN - PRADELLES (Suppléante) - MM BAZART - BOUTIE - MAURIES (Suppléant) - MAZARS C. - MAZARS E. - MONTAGNE - MOULET - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - VIALA B..

N° 2024/92

**Objet : Petite Enfance - Enfance Jeunesse :
Mise en place d'un portail famille au sein des structures Petite Enfance et Enfance Jeunesse**

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée qu'afin d'améliorer l'accessibilité, de faciliter les demandes de préinscriptions et le traitement des dossiers et de réservation de places, de facturation et de suivi des paiements, il est proposé la mise en place d'un portail famille regroupant les services des crèches intercommunales situées à Lautrec et Vielmur, de l'ALSH intercommunal à Montdragon et du service jeunesse.

Après analyse et démonstration de plusieurs logiciels ainsi que du retour d'expériences de collectivités voisines, le logiciel proposé par Abelium collectivités, située 4 rue du Clos de l'Ouche - 35530 Pleurtuit apparait comme étant le plus approprié à nos besoins.

Les coûts d'investissement et de formation se déclinent comme suit :

	Investissement	Formation
2 Crèches (portail famille + logiciels + pointages)	7 753 €	2 180 €
ALSH + Séjours (logiciels + pointage)	4 505 €	1 500 €
Total	12 258 € HT	3 680 € HT

La CCLPA bénéficiera d'une aide à l'investissement (hors formation) de la CAF à hauteur de 80 % pour la petite enfance et 60 % pour l'enfance soit 8 905.40 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la mise en place du portail famille regroupant les services des crèches intercommunales situées à Lautrec et Vielmur, de l'ALSH intercommunal à Montdragon et du service jeunesse,
- approuve l'achat à la société Abelium du matériel et des licences pour la mise en place du portail famille conformément aux montants indiqués ci-dessus,
- sollicite la CAF du Tarn pour une aide la plus haute possible permettant la mise en œuvre de ce projet,

Envoyé en préfecture le 31/07/2024

Reçu en préfecture le 31/07/2024

Publié le 31/07/2024

ID : 081-200034056-20240730-D2024_92-DE

S²LO

- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus aux Budgets Crèches et ALSH

- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,
Bernard VIALA